

Veillez : - Parapher chaque page
- Remplir, dater et signer en dernière page
- Rapporter le document le jour de votre rendez-vous

Vous allez bénéficier d'une PONCTION-BIOPSIE TRANSTHORACIQUE EN RADIOLOGIE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser. Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites. Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie et le scanner utilisent des rayons X :

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

De quoi s'agit-il ?

Une ponction-biopsie thoracique consiste à faire une piqûre entre les côtes pour réaliser un ou plusieurs prélèvements au niveau du poumon. Ces prélèvements seront analysés au microscope dans un laboratoire.

Cette ponction-biopsie peut, dans la majorité des cas, permettre de connaître la nature de l'image sur laquelle nous nous interrogeons puis de pouvoir vous proposer un traitement adapté.

Pourquoi faire cette ponction dans le service de radiologie ?

Nous utiliserons le scanner pour nous guider et pour rendre le geste plus sûr. Cette technique permet de bien repérer les organes, de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

Le déroulement de l'examen :

Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous devez rester immobile pendant l'ensemble de la procédure et arrêter de respirer si le radiologue vous le demande.

La ponction-biopsie comprend trois étapes principales :

1. Le repérage de l'organe ou de la lésion grâce au scanner
2. L'anesthésie locale au niveau du point de ponction. Elle provoquera une petite douleur de courte durée.
3. La traversée de la plèvre (enveloppe autour du poumon) est désagréable mais brève. Après cela, vous n'aurez plus que des sensations de pression sur la peau. Plusieurs types d'aiguilles peuvent être

utilisés selon la nature et la profondeur du prélèvement à effectuer, mais il s'agira toujours d'aiguilles à usage unique pour éviter d'éventuelles transmissions d'infections. Les aiguilles automatiques font souvent un petit déclic au moment du prélèvement (comme une agrafeuse). Il sera parfois nécessaire de faire plusieurs prélèvements.

La durée de la ponction est variable en fonction du mode de guidage et de la complexité de l'intervention, allant de 20 mn à 40 minutes.

Quelles complications peuvent survenir pendant et après la ponction ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Pendant ou après une ponction du thorax, de l'air peut passer dans la plèvre (entre la paroi et le poumon), entraînant une douleur du dos et de l'épaule, et une gêne à la respiration. Ces signes disparaissent le plus souvent spontanément. Parfois, ils conduisent à placer un petit tuyau (drain) pour évacuer l'air et prolongent l'hospitalisation de quelques jours. Cette complication est systématiquement recherchée au scanner à la fin de l'intervention et par une radiographie des poumons le jour même de la ponction.

Certaines personnes peuvent cracher un peu de sang de façon transitoire. Une respiration calme et régulière aide à minimiser ce phénomène. Il est exceptionnel qu'une blessure d'un vaisseau soit à l'origine d'une hémorragie nécessitant une transfusion de sang, de dérivés sanguins, ou une intervention pour arrêter le saignement.

L'entrée d'air dans les vaisseaux et la migration de cet air vers le cerveau (embolie gazeuse) sont tout à fait exceptionnelles. Pour l'éviter, écoutez attentivement les consignes du médecin lorsqu'il vous demande d'arrêter de respirer et d'éviter de tousser pendant la ponction.

(Une complication conduisant au décès est rarissime.)

N'hésitez pas à nous prévenir à la moindre gêne respiratoire/douleurs persistantes ou signes anormaux aux numéros suivants : 03.88.45.81.81. (service des URGENCES de la Clinique Ste Anne).

Quand les résultats seront-ils disponibles ?

L'analyse complète prendra plusieurs jours. Les résultats seront alors adressés dans les meilleurs délais à votre médecin prescripteur qui pourra vous les commenter.

Que va-t-il se passer après la ponction ?

Vous serez surveillé attentivement par le personnel soignant. On vous indiquera si vous devrez rester allongé et pendant combien de temps. La durée pendant laquelle vous devrez rester en radiologie ou dans l'établissement dépend du type de ponction. En général, vous pouvez sortir le lendemain de l'intervention.

Ce que vous devez faire

Consultation préalable :

Le médecin radiologue va vous voir en consultation, il est très important de lui communiquer la liste des médicaments que vous prenez et lui signaler si vous prenez des anticoagulants type AVK (PREVISCAN, SINTROM, COUMADINE), de l'ASPIRINE ou du PLAVIX ou tout autre médicament qui fluidifie le sang.

Les examens de sang que vous devez faire avant l'intervention :

Avant l'examen, on vous demandera de faire des analyses médicales pour vérifier que votre sang coagule bien.



Apportez le jour de l'examen :

1. Les résultats du laboratoire concernant la coagulation.
2. Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...).
3. La liste écrite des médicaments que vous prenez (ordonnance récente).

Pour l'examen :

A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.

Vous devez être à jeûn : ne pas manger durant les 6 heures précédant le geste et ne pas boire durant les 2 heures précédant le geste.

Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

Après votre retour à domicile :

Vous ne devez pas conduire pendant les 24 premières heures, éviter les exercices physiques intenses dans les 48 heures suivantes et vous organiser pour, en cas de problème, pouvoir rejoindre rapidement l'établissement.

En cas d'urgence ou douleurs persistantes, il est important de contacter immédiatement votre médecin ou le service des URGENCES de la Clinique Ste Anne au n° de téléphone suivant : 03.88.45.81.81.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger lors de la consultation avec le radiologue qui programmera la biopsie.

Je soussigné(e)

a personnellement rempli cette fiche le

.....

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature :